

Questions orales

M. Ian McClelland (Edmonton—Sud—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, beaucoup de Canadiens sont vraiment troublés par les changements apportés à notre régime d'assurance-chômage.

Il est passablement curieux qu'une personne qui gagne 20 000 \$ par année subventionne des gens qui en gagnent jusqu'à 40 000 \$, par l'intermédiaire d'un régime d'assurance-chômage qui est en réalité devenu une sorte de système de redistribution des revenus.

• (1455)

Le ministre s'assurera-t-il que, dans le cadre de l'examen des programmes envisagé, l'assurance-chômage reprenne son mandat original, c'est-à-dire la protection des employés contre les ennuis transitoires ou temporaires attribuables à une mise à pied temporaire, et perde ses éléments de création ponctuelle d'emplois ou de supplément de revenu?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, l'un de nos principaux objectifs est certainement d'avoir un régime d'assurance-chômage qui soit à la fois efficace et rentable.

Parallèlement, l'un des principaux moyens de garantir sa rentabilité est d'assurer l'utilisation des ressources de ce programme pour aider un bon nombre de travailleurs à se recycler et à se perfectionner, lorsque ceux-ci doivent s'adapter à l'évolution de leur milieu de travail, surtout à notre époque où les changements sont tellement radicaux.

Je signale simplement au député que nous avons présenté une série de propositions sur la façon d'utiliser le régime d'assurance-chômage à la manière d'un régime d'assurance-emploi, pour donner plus de chances d'emploi aux bénéficiaires.

L'objet premier de notre examen est vraiment de permettre aux gens d'obtenir un emploi et de le conserver, et d'améliorer les emplois existants.

* * *

L'ONTARIO

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

La Chambre est souvent préoccupée, et pour cause, par l'une des plus importantes provinces du Canada, le Québec. Je voudrais cependant interroger aujourd'hui le premier ministre au sujet de la province de l'Ontario.

Ma question porte sur le fait que l'Ontario est traitée de plus en plus injustement par le gouvernement fédéral, qui supporte de moins en moins les coûts liés à l'aide sociale. La participation fédérale n'est plus que de 29 p. 100 en Ontario, alors qu'elle est de 50 p. 100 dans huit autres provinces.

Nous savons pourquoi le Québec attire l'attention, mais j'aimerais savoir pourquoi le bloc de députés ontariens qui siège dans le caucus libéral n'a pas réagi au sujet de la façon dont le

gouvernement fédéral traite l'Ontario, à l'époque des conservateurs et encore aujourd'hui sous les libéraux?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, si le député se reporte au livre vert sur la réforme du système social que nous avons déposé, il se rendra compte qu'un des objectifs de la réforme est d'assurer une répartition plus équitable des deniers publics au Canada.

J'ai eu des discussions avec des ministres du gouvernement de l'Ontario et je leur ai dit que la meilleure façon pour leur province de recevoir l'attention voulue était de participer au processus d'examen. C'est ce que nous voulons. Si nous pouvions compter sur la pleine collaboration du gouvernement ontarien, nous pourrions élaborer ensemble les formules nécessaires.

En attendant, le député devrait peut-être adresser sa question à son propre chef, qui semblait s'opposer aux retombées du développement du réacteur CANDU qui permettra de créer pour près de 3 milliards de dollars d'emplois en Ontario.

* * *

L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

Mme Marlene Cowling (Dauphin—Swan River, Lib.): Monsieur le Président, au printemps dernier, le ministre du Développement des ressources humaines a présenté des réformes importantes en vue d'étendre et d'améliorer l'aide aux étudiants.

Dans le cadre de ces réformes, on a élaboré une approche toute nouvelle pour répondre aux besoins des étudiants. Comme le ministre le sait, les étudiants estiment toutefois que cette nouvelle méthode pour évaluer leurs besoins soit trop rigoureuse, que la contribution des parents se révèle souvent trop élevée et qu'on insiste trop sur le revenu des étudiants.

Le ministre entend-il prendre immédiatement des mesures pour calmer l'inquiétude qui grandit?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, à cause de certains événements, l'annonce que nous avons faite la semaine dernière concernant l'amélioration du programme de prêts aux étudiants a été quelque peu éclipsée par un lunch impromptu que j'ai pris sur la colline devant le Parlement.

En fait, le gouvernement fédéral a rencontré les représentants des provinces à cet égard. Nous avons conclu un accord selon lequel nous appliquerons un ensemble de règles très différentes de celles que prévoit actuellement le programme de prêts aux étudiants, de telle sorte que le travail à temps partiel sera généralement mieux accepté, il y aura d'autres critères concernant le revenu des parents et le programme sera plus souple.

Je sais que la question vous intéresse beaucoup, monsieur le Président, et je peux vous dire que cette annonce a été généralement fort bien accueillie par les associations d'étudiants du Canada.